



**PROGRAMME DE FORMATION
CYCLE SUPÉRIEUR
PRÉ-PROFESSIONNEL - DNSP
2026/2027**

Programme Diplôme National Supérieur Professionnel Danseur



Le programme conduisant au DNSP de danseur est un programme en trois ans :

Année / Classe	Objectifs	Enseignements
1^{ère} Année - DNSP1	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les apprentissages techniques en danse ; • Accompagner le développement de la personnalité artistique, en particulier par le travail de pièces de répertoire, de création avec des chorégraphes invités, de compositions personnelles ; • Donner la possibilité à chaque élève de participer à des projets avec une finalité de présentation scéniques en conditions professionnelles ; • Dispenser et faire valider les enseignements des 3 modules théoriques : anatomie, histoire de la danse, formation musicale ; • Mettre en place des outils pour sensibiliser chaque élève à développer son projet personnel (entretiens personnalisés et réunions d'information). 	
2^{ème} Année - DNSP 2	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux élèves, à travers un répertoire varié et des situations de création avec un chorégraphe, de développer la maîtrise et la qualité d'exécution ainsi que leur positionnement artistique ; • Créer la passerelle et anticiper l'année DNSP3 Cannes Jeune Ballet à travers un travail d'atelier autour du répertoire à venir ; • Donner la possibilité à chaque élève de participer à des projets variés, aboutissant à des représentations scéniques dans différentes configurations (travail avec des musiciens live, représentations en milieu urbain, scène conventionnelle...) ; • Créer les conditions pour permettre aux élèves d'atteindre une autonomie et une maturité afin de sortir peu à peu du cadre scolaire et construire leur projet professionnel ; • Sensibiliser les jeunes danseurs à la préservation de leur capital santé. 	<p>1: Exercer son art de danseur ou de danseuse : Pas de deux, répertoire classique et contemporain, ateliers chorégraphiques, créations, performances, stages en compagnies</p> <p>2: Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète : Technique classique, technique contemporaine, santé du danseur, analyse du mouvement, Feldenkrais, histoire de la danse, analyse chorégraphique, notation Benesh, culture des arts, formation musicale</p> <p>3: Élargir et valoriser son champ de connaissance et de compétences professionnelles : Théâtre, cirque, découverte des métiers du spectacle vivant</p> <p>4: Construire son parcours professionnel : Environnement professionnel, réseau, préparation de CV et candidatures</p>
3^{ème} Année - DNSP 3 Cannes Jeune Ballet Rosella Hightower ou Alternance / Apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les élèves à développer leurs qualités d'interprétation à travers un répertoire varié et des créations au contact direct de professionnels (maître de ballet, chorégraphes, danseurs...) ; • Leur donner la possibilité de gagner en aisance sur scène grâce à des représentations régulières et dans un cadre professionnel ; • Développer la capacité d'adaptation à des esthétiques diverses en ajustant le temps et le processus de préparation à travers une recherche personnelle plus profonde et autonome autour des attentes et enjeux du projet ; • Définir les étapes d'un parcours personnel pour une insertion professionnelle réussie. 	

Le programme de formation

Les ambitions du Cycle Supérieur Pré-professionnel débouchant sur le Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSP) de danseur :

- Former des danseurs polyvalents de haut niveau, capables de répondre aux exigences des chorégraphes et directeurs de compagnie d'aujourd'hui

- Construire des parcours professionnels singuliers basés sur l'épanouissement personnel, l'adaptabilité, l'autonomie du danseur et l'anticipation de la reconversion

Ce cycle de formation et d'apprentissage scénique doit permettre au futur danseur professionnel de trouver son identité artistique et d'acquérir une certaine maturité favorisant son insertion professionnelle. Pour cela, les étudiants sont accompagnés et nourris dans leur recherche par l'équipe pédagogique et par des liens concrets et nombreux avec le monde professionnel : personnalités artistiques, chorégraphes, professeurs invités, stages en compagnie...

Chaque étudiant est encouragé à approfondir ses connaissances des écritures chorégraphiques, accroître ses capacités d'adaptation aux différents styles et langages proposés et développer une culture chorégraphique et une connaissance corporelle où la pratique physique quotidienne est mise en lien avec des cours théoriques (santé du danseur, anatomie, analyse du mouvement, histoire de la danse et du corps, formation musicale, analyses d'œuvres, etc.).

INTERPRÈTE DE RÉPERTOIRE OU INTERPRÈTE AU SERVICE DE LA CRÉATION, DEUX DIMENSIONS COMPLÉMENTAIRES DU MÉTIER DE DANSEUR DANS UN UNIQUE PROGRAMME

Le parcours DNSP du PNSD permet de travailler les deux dimensions de l'activité du danseur interprète en compagnie : reprendre des pièces déjà créées, un répertoire ou participer à un processus de création avec un chorégraphe. L'étudiant pourra construire ses propres compétences et appétences pour :

- Approfondir le travail de l'interprète dans des répertoires existants et variés, donnant accès à une richesse de styles et d'écritures différentes pour servir les œuvres en faisant revivre l'esprit de la création originale et en l'enrichissant avec une énergie actuelle.

- Explorer le travail avec un chorégraphe en participant à un processus de création : se mettre au service de la création et participer aux phases de recherche d'écriture chorégraphique et aux répétitions, proposer des éléments de composition à partir des indications données, improviser librement ou selon un cadre et des consignes énoncés, apprendre à saisir dans l'instant l'intention chorégraphique et la reproduire, s'adapter au rythme créatif du chorégraphe, être capable d'anticiper et d'alimenter la vision du chorégraphe, sont autant de capacités qui seront développées.

Un partenariat universitaire

Le cursus DNSP offre la possibilité aux étudiants de suivre en parallèle à leurs études de danse débouchant sur le DNSP danseur, des études à l'Université leur permettant de préparer une licence. A partir de DNSP2, le parcours de formation s'enrichit d'éléments en rapport avec les nouvelles technologies créatives et multimédia pour l'art chorégraphique faisant lien et sens avec la pratique de la danse.

Université de Toulon - Licence Professionnelle Technique Son Image, parcours Intermédia :
<http://www.ingemedia.net/formations/licence-pro-tsi-parcours-intermedia>



DNSP 3 - Focus sur la dernière année du programme : construire son insertion professionnelle, deux voies pour préparer l'entrée dans le monde professionnel

Cannes Jeune Ballet Rosella Hightower

Le ballet junior du PNSD Rosella Hightower a été créé par Rosella Hightower au début des années 80 alors dénommé "Jeune Ballet International". En début 2001, il a pris le nom de CANNES JEUNE BALLET (CJB) et a été rebaptisé CANNES JEUNE BALLET ROSELLA HIGHTOWER.

Il constitue la 3^{ème} et dernière année de formation du cycle supérieur DNSP. Les étudiants y optimisent leurs compétences à travers des mises en situation scéniques, locales, nationales et internationales. Les danseurs distribués au sein du Cannes Jeune Ballet Rosella Hightower parachèvent ainsi leur formation de danseur interprète en se confrontant aux réalités du métier d'artiste chorégraphique et en développant leur engagement personnel dans cette voie.

Chaque étudiant est poussé à assumer ses responsabilités sur le plan professionnel et humain, à travailler en collaboration avec une équipe artistique et administrative ; des conditions de travail qui seront les siennes dans toute compagnie professionnelle. Le répertoire du Cannes Jeune Ballet Rosella Hightower est conçu par la direction artistique de manière à offrir aux danseurs des expériences variées et enrichissantes, allant du classique au contemporain avec une attention toute particulière accordée au choix des ballets qui doivent être adaptés au niveau et à la préparation des danseurs.

Une année en contrat d'apprentissage dans une compagnie de danse (CFA)

Correspondant à la dernière année de formation d'un cycle en 3 ans conduisant au DNSP danseur, la formation dispensée dans le cadre du contrat d'apprentissage s'appuie sur le référentiel de compétences du DNSP danseur et sur la maquette accréditée du PNSD. Le caractère professionnalisant de la formation est accentué et s'appuie sur l'expérience vécue en compagnie en la soutenant et en la complétant.

La formation en CFA apporte une diversité en termes de styles et d'univers chorégraphiques en abordant d'autres chorégraphes et répertoires que ceux travaillés en compagnie, dans le champ du classique comme du contemporain.

La formation a aussi pour objectif d'accompagner le jeune danseur dans son intégration professionnelle durant son année d'apprentissage et au-delà pour construire son début de carrière. Le suivi personnalisé de chacun est au cœur du programme.

Les trois principaux objectifs de formation sont :

- ✚ Conserver et développer sa polyvalence de danseur/se
- ✚ Construire une autonomie de travail pour répondre aux attentes professionnelles
- ✚ S'approprier des outils pour se professionnaliser

CONTACTS

Tel : 04 93 94 79 80 - Mail : info@pnsd.fr - Site web : www.pnsd.fr

Siège social : 5 rue de Colmar, 06400 Cannes
Administration : 140 Allée Rosella Hightower, 06250 Mougins
Tel : 04 93 94 79 80 - Mail : info@pnsd.fr - Site web : www.pnsd.fr
Siret Cannes : 824 547 145 00030 - Siret Mougins : 824 547 145 00022

